

Avis de publication de l'ébauche de rapport sur les travaux préliminaires du corridor commun de Lakeshore East Projet de ligne Ontario

Le projet

La ligne Ontario donnera 15,6 kilomètres de nouvelles voies de métro à Toronto, ce qui accélérera et facilitera les déplacements quotidiens des gens. La ligne s'étendra du Centre des sciences de l'Ontario (au nord-est) jusqu'à la Place de l'Ontario/gare Exhibition (au sud-ouest). La ligne Ontario comprendra 15 nouvelles stations, y compris six stations de correspondance et des correspondances avec les trois lignes ferroviaires GO, deux lignes de métro existantes, le nouveau TLR Eglinton Crosstown et des lignes de tramway à 10 de ses stations. Le projet comprendra des tunnels, des passages en surface ainsi que des passages surélevés et sera complètement séparé de la circulation automobile afin d'offrir un service rapide et fiable.

Travaux préliminaires du corridor commun de Lakeshore East

Les travaux préliminaires du corridor commun de Lakeshore East auront lieu le long du corridor ferroviaire de Lakeshore East, environ entre l'avenue Eastern et l'avenue Pape. L'avancement des travaux préliminaires dans ce secteur facilitera l'exécution rapide du projet de la ligne Ontario et aidera à réaliser des économies dans la planification, la conception et la mise en œuvre du programme d'expansion du réseau GO. Les travaux préliminaires du corridor commun de Lakeshore East comportent des modifications à l'actuel corridor ferroviaire de Lakeshore East, notamment : la reconfiguration des voies GO existantes pour faire place à la future infrastructure de la ligne Ontario; le remplacement des viaducs ferroviaires existants de la rue Queen Est, de la rue Dundas Est et de l'avenue Logan; la construction de deux nouveaux viaducs sur la rue Dundas Est et l'avenue Logan pour accueillir les voies de la ligne Ontario; la construction des fondations des poteaux du système de suspension caténaire de la ligne GO et de l'infrastructure de soutien pour la quatrième voie GO; la construction de murs de soutènement; et la construction d'écrans acoustiques, notamment à l'est de l'avenue Pape.



Les répercussions environnementales des travaux préliminaires du corridor commun de Lakeshore East sont en cours d'évaluation conformément au Règlement de l'Ontario 341/20, Projet de ligne Ontario (Règl. de l'Ont. 341/20) en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales*. Conformément à l'article 8 du Règl. de l'Ont. 341/20, Metrolinx a

préparé une ébauche de rapport sur les travaux préliminaires du corridor commun de Lakeshore East qui peut maintenant être consultée par le public.

L'ébauche de rapport sur les travaux préliminaires du corridor commun de Lakeshore East documente l'évaluation des travaux préliminaires du corridor commun de Lakeshore East. Le rapport définit l'objectif des travaux préliminaires, décrit les conditions de l'environnement local, les répercussions potentielles ainsi que les mesures d'atténuation proposées et contient un journal des consultations.

Processus d'examen et de consultation dans le cadre de l'ébauche de rapport sur les travaux préliminaires

À compter du **23 septembre 2021**, l'ébauche de rapport sur les travaux préliminaires du corridor commun de Lakeshore East se trouvera sur la page Web du projet (www.metrolinx.com/ligneontario).

Vous pourrez consulter le rapport du **23 septembre au 24 octobre 2021** et le commenter en ligne à l'aide du formulaire fourni.

Les personnes qui souhaitent envoyer des commentaires sur l'ébauche du rapport sur les travaux préliminaires du corridor commun de Lakeshore East doivent le faire d'ici le **24 octobre 2021** et les transmettre au moyen du formulaire se trouvant sur la page Web, ou par courriel à l'adresse ontarioline@metrolinx.com.

L'article 10 du Règl. de l'Ont. 341/20 exige que Metrolinx établisse un processus de résolution des problèmes afin de tenter de résoudre toute préoccupation soulevée par le public ou les Premières Nations au cours de la période d'examen. À la fin de cette période, Metrolinx mettra à jour l'ébauche du rapport sur les travaux préliminaires du corridor commun de Lakeshore East en y ajoutant une description du processus de résolution des problèmes, les mesures prises par Metrolinx pour répondre aux préoccupations et l'incidence du traitement des préoccupations sur le calendrier de mise en œuvre des travaux préliminaires, le cas échéant. Metrolinx publiera le rapport définitif sur les travaux préliminaires du corridor commun de Lakeshore East sur la page Web du projet (www.metrolinx.com/ligneontario) et émettra un avis de publication du rapport définitif sur les travaux préliminaires du corridor commun de Lakeshore East.

Pour obtenir une copie de l'ébauche de rapport sur les travaux préliminaires du corridor commun de Lakeshore East, veuillez écrire à l'adresse courriel indiquée ci-dessous.

Franca Di Giovanni (tél. : 416-202-5100, courriel : ontarioline@metrolinx.com), représentante de Metrolinx.

Metrolinx
130 Adelaide Street West
Toronto (Ontario)
M5H 3P5

Tous les renseignements personnels que renferment les commentaires (nom, adresse, numéro de téléphone, lieu d'une propriété, etc.) sont recueillis, conservés et divulgués par Metrolinx aux fins de transparence et de consultation. Ces renseignements sont recueillis conformément au Règl. de l'Ont. 341/20 en vertu de la Loi sur les évaluations environnementales ou sont recueillis et conservés dans le but de constituer un document accessible au grand public, comme le stipule l'article 37 de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée. Les renseignements personnels soumis feront partie des dossiers accessibles au grand public, à moins que l'on demande expressément qu'ils restent confidentiels. Pour en savoir plus, veuillez écrire à ontarioline@metrolinx.com ou composer le 416-874-5900.

Date de la première publication : le **23 septembre 2021**. Pour plus d'information, veuillez contacter ontarioline@metrolinx.com